



Année 2022 n° 2 - 10 mai 2022

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

Messieurs LADIRE et BEN MOHAMED, Adjoint au Maire référents du conseil de quartier,

Messieurs EL JILALI, responsable secteur étude et projet-propreté urbaine et DELOIZY, agent de la brigade de propreté, Madame DELEVAQUE, chargée de la gestion urbaine de proximité, Ville de Vitry-sur-Seine,

32 habitants étaient présents.

Sommaire :

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

La déambulation initialement prévue à l'occasion du conseil de quartier a été annulée.

Il a été évoqué l'incendie mortel impasse P. Lacroix dans un logement SAIMV. Un soutien psychologique est proposé à l'hôpital Mondor (Créteil) pour les habitants qui le souhaiteraient de la SAIMV.

▷ **TRANQUILLITE PUBLIQUE**

- Des habitants de la rue C. Risch et de la rue P. Lacroix sollicitent l'appui de la mairie pour leur demande de remplacement concernant leurs volets qui ont été détériorés lors d'un cambriolage et suite aux fortes températures. Ces habitants sont inquiets quant à la sécurité du quartier;
- Les habitants de la rue P. Lacroix s'interrogent quant à l'absence de poteaux et de bouche d'incendie dans leur rue;
- Les habitants ont le sentiment que la police municipale est concentrée sur le centre ville et délaisse le quartier;
- Réflexion sur les 2 roues (passage du ASSR au collège) pour de la prévention;
- La présence d'ASVP est souhaité pour assurer la sécurité des enfants devant l'école.

▷ PROPRETE

- Il a été observé la présence de dépôt de vêtements au pied des containers destinés à les réceptionner sur la place Anne Claude Godeau. En effet, ceux-ci sont pleins et devraient être collectés plus régulièrement. Un renforcement des équipes a été réalisé pour assurer une collecte plus fréquente. Il n'est pas possible de retirer ce point d'apport volontaire conformément à la réglementation.
- Les habitants présents ont constaté des dépôts sauvages dans la rue Paul Armangot, devant le CNRS rue Georges Urbain, en limite de l'espace public/privé. Par ailleurs, ils s'interrogent sur le devenir du terrain du CNRS côté Vitry;
- La présence de rats du côté des pavillons a été signalée. Monsieur LADIRE souhaite pouvoir appliquer la même expérimentation menée par la SEMISE réalisé sur la dalle Robespierre, à savoir d'attirer les rats avec des furets pour pouvoir les éliminer;
- Le ramassage des poubelles effectué par les rippeurs ne satisfait pas les habitants. Il semblerait que la benne étant trop pleine, des déchets tomberaient sur la chaussée. Il a été répondu qu'effectivement, si la benne est ponctuellement trop pleine il peut y avoir des débordements mais cette problématique va être remontée.

▷ VOIRIE

- Véhicules ventouses et épaves dans la rue B. Braun : *il est répondu que de nombreux véhicules sont enlevés régulièrement et qu'il est possible de demander un enlèvement via le site **VITRY MA RUE** [l'application Vitry ma rue](#);*
- Des participants déplorent un manque de places de stationnement dans les rues J. Grimau et G. Philippe et plus généralement dans l'ensemble du quartier;
- Circulation dense et irrespect du stop dans la rue C. Risch;
- Le sens interdit dans la rue P. Lacroix n'est pas respecté;
- Les habitants souhaiteraient l'aménagement de places de stationnement sur le terrain vague dans la rue du Moulin vert;
- Des habitants souhaiteraient que la vitesse soit limitée à 30 km/h dans tout le quartier;
- Une incompréhension est exprimée quant à la circulation des vélos autorisée dans les 2 sens dans les rues à sens unique;
- La question de savoir si l'impasse P. Lacroix est du domaine privé ou public a été posée. Après vérification celle-ci est privée et appartient à la SAIMV.

▷ VIVRE ENSEMBLE

- Les horaires de la poste ne sont pas respectés;
- Fonctionnement des conseils de quartiers: une habitante propose que les habitants soient partie prenante pour effectuer les comptes rendus et de continuer des ateliers;
- Les enfants ne disposant pas suffisamment d'espaces et activités qui leur sont dédiés, se trouvent confrontés aux dealers;
- L'association des jeunes du Moulin Vert organise une fête qui se tiendra le 18 juin sur la grande pelouse au cœur du Moulin Vert pour afin de se réunir, partager avec les habitants un moment convivial autour d'un barbecue, structures gonflables...
- Les habitants souhaitent savoir le devenir de la maison sociale non exploitée à ce jour;
- Aménagement du parc des Lilas: Monsieur LADIRE prévoit d'envoyer un courrier au département pour obtenir de plus ample informations concernant son aménagement.

Monsieur BOURDON indique qu'une centaine d'arbres sur l'enceinte du lycée Chérioux doivent être arrachés pour permettre le projet d'extension du lycée. Il affirme que l'extension peut se faire sans abattre les arbres. Une pétition est en cours.

La date retenue pour le prochain conseil de quartier est arrêtée au 15 septembre à 19h00. L'ordre du jour a été défini avec les habitants:

- sécurité des enfants,
- la propreté (prolifération de rats au niveau des pavillons),
- poteaux d'incendie,
- circulation des vélos à contre sens,
- réflexion sur les déchets à proximité des pavillons abandonnés.

Compte rendu rédigé par le service vie de quartier

Coordonnées

Téléphone 01 46 82 81 96

Courriel : viedequartier@mairie-vitry94.fr

Chargée de démocratie locale référente du quartier Madame WOLFF Magali